



Projet Famille

Séjour à Morzine

Du 16 au 22 février 2025



Direction :

Vincent Diebold

LE PROJET ÉDUCATIF MUNICIPAL

La municipalité de Fontenay-sous-Bois place les questions d'éducation au tout premier plan de ses priorités et couvre par ses actions, de la petite enfance à l'âge de la majorité un large champ d'activités.

Le projet éducatif municipal définit les orientations éducatives et entend donc être, de façon transversale, le référentiel commun partagé par les élus, l'ensemble des services et des personnels titulaires et occasionnels œuvrant dans le champ éducatif. Il est également un outil pour susciter les citoyens à prendre leur place dans les différents débats autour de l'éducation et dans les projets de développement de l'action éducative municipale.

L'acte éducatif dans son ensemble, est réalisé par une multitude d'acteurs : la famille, l'éducation nationale, la commune et d'autres partenaires associatifs. Cependant, il est entendu que la responsabilité d'éducation de chaque enfant reste d'abord l'affaire des parents.

La gestion et l'organisation des séjours vacances enfants et jeunes sont confiées au service vacances de la Direction des Actions Éducatives. L'activité du service a pour but d'en promouvoir l'accès au plus grand nombre dans le cadre des orientations du projet éducatif municipal et dans le respect de la réglementation en vigueur.

En 2023, la ville a renouvelé son Projet Éducatif de Territoire en réaffirmant son ambition éducative auprès de ses publics.

Le Projet Éducatif municipal s'articule autour de quatre axes éducatifs transversaux :

- L'épanouissement de l'enfant et du jeune et l'accompagnement à la réussite scolaire,
- L'action contre les inégalités sociales,
- L'accompagnement à la fonction parentale,
- L'éducation à la citoyenneté.

LA DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Afin de répondre au Projet Éducatif Municipal, il convient de définir des principes et adopter une démarche pédagogique commune à l'ensemble des agents qu'ils soient permanents ou vacataires du service vacances.

Le respect de ces principes définit la démarche pédagogique, qui agit comme un fil conducteur et une base de travail sur lesquels les agents du service vacances construisent leurs réflexions et leurs actions.

Cette démarche s'appuie sur 7 principes :

- Le souci permanent de l'intérêt éducatif de nos actions
- Faire vivre la solidarité entre et avec les enfants/jeunes et les adultes
- Promouvoir le vivre-ensemble et les valeurs de respect, de laïcité, de tolérance et de partage
- Une adéquation entre le dit et le fait, le caractère d'exemplarité des adultes
- Permettre aux enfants d'être acteur et auteur de leurs vacances
- Accompagner les enfants dans leurs apprentissages
- Le respect des besoins fondamentaux de l'enfant/jeune, particulièrement en ce qui concerne l'alimentation, l'hygiène, la santé et le rythme de vie

LE CENTRE DE VACANCES

Le séjour se tiendra dans le centre de vacances "l'échos des montagnes" situé dans le village de Seytroux, dans le département de la Haute Savoie.

Le groupe sera logé dans l'annexe du centre de vacances, au 1er étage.

Cette annexe comprend :

- Une salle d'activité
- Une chambre de 6 lits
- Cinq chambre de 5 lits
- Trois chambres adultes

Chaque chambre est équipée de sanitaires privatifs (WC + douche).

Les chambres seront faites en collaboration avec le groupe de jeunes et les animateurs pour que chacun trouve sa place dans le groupe, dans le respect de la non mixité.

Le séjour est un séjour en pension complète. L'ensemble des repas sera donc préparé par le personnel du centre. L'assistant sanitaire et le directeur communiquent en amont du séjour les éventuels régimes alimentaires particuliers et allergies.

Le petit déjeuner sera servi à heure fixe (8h ou 8h30) sous forme de buffet.

Le repas du midi sera sous forme de pique-nique. Les jeunes sont invités à choisir ce qu'ils veulent manger dans un buffet froid le matin avant le départ. Une attention particulière sera apportée à la question du gaspillage alimentaire.

Le repas du soir aura lieu dans le réfectoire du centre, à 19h45.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Le groupe se compose de 30 jeunes de 14 à 15 ans. A cet âge d'entrée dans l'adolescence, le besoin d'émancipation se fait sentir et le séjour de vacances doit répondre à ce besoin. Des temps de "forums" quotidiens permettent à tous et toutes de s'exprimer et d'être acteur de son séjour.

L'adolescence est aussi un moment de construction du lien social, par lequel les jeunes se définissent et grandissent. Il s'agit donc pour un séjour de vacances d'accompagner les jeunes dans la construction saine de ce lien. En ce sens, l'équipe sera particulièrement vigilante aux moqueries et au harcèlement. L'objectif est avant tout d'instaurer un dialogue et de permettre à chacun de trouver sa place, mais ces situations peuvent éventuellement mener à l'exclusion d'un jeune par le directeur si la sécurité morale d'un membre du groupe se trouve compromise.

LES OBJECTIFS DU SÉJOUR

Les objectifs de ce séjour de vacances peuvent se résumer sur les items suivant :

- Pratiquer un sport de plein air
- Développer l'autonomie des jeunes
- Former des citoyens responsables

Le tableau suivant résume les actions mises en place pour répondre à ces objectifs.

Objectifs pédagogiques	Actions
Pratiquer un sport de plein air	Découverte et pratique du ski alpin (5 journées). Temps d'échange sur les bonnes pratiques sur les pistes.
Développer l'autonomie des jeunes	Temps quotidien en autonomie (de 17h à 19h45) dans lequel les jeunes sont invités à se montrer acteur de leur séjour (choix d'activité, matériel en libre accès dans les salles d'activité et en extérieur, ...) Participation au temps de nettoyage (chambre et partie commune). Repas collectif.
Former des futurs citoyens	Respect de l'environnement direct. Participation à des temps de nettoyage collectif du bâtiment. Temps de discussion collective où la parole de chaque enfant est écoutée ("forums").

LA JOURNÉE TYPE

7h - 8h	Réveil
8h - 9h	Petit déjeuner
9h - 9h30	Brossage de dent Temps de rangement Préparation pour les activités
9h30	Départ navette (horaire variable)
10h - 12h30	Ski alpin
12h30 - 13h30	Repas du midi (pique-nique)
13h30 - 15h30	Ski alpin
16h- 17h	Goûter + retour navette
17h - 19h45	Temps libre sur le centre Douches Activité informelle (jeux de société, jeux de balle...)
19h45 - 20h30	Repas du soir sur le centre
20h30 - 22h	Veillée
22h - 22h30	Brossage de dents Coucher progressif
23h00	Extinction des feux

LES ACTIVITÉS

L'ensemble de journées, sous réserve d'une météo adaptée, seront consacrées à la pratique du ski alpin. Le départ en activité se fera en navette aux alentours de 9h30, pour un retour au centre vers 17h. Le trajet vers la télécabine de Morzine se fait en environ 30 minutes.

Lors de la première séance, un temps collectif sera pris pour constituer trois groupes selon le niveau à ski, pour permettre à chacun d'évoluer à son rythme au cours de la semaine.

Il est important de noter que, malgré sa dominante, ce séjour n'est pas un stage de perfectionnement à ski. Les séances de ski seront encadrées par l'équipe d'animation, à l'aise en ski alpin sans pour autant être professionnel du domaine. L'idée est donc de s'amuser sur les pistes selon son niveau et de gagner en aisance pour les plus débutants. C'est aussi l'occasion d'apprendre les bonnes pratiques sur les pistes pour devenir des skieurs responsables et attentifs aux autres. Il s'agit donc, plus que de privilégier la vitesse, le nombre de pistes ou encore le temps de ski, d'être attentif à l'ensemble du groupe pour que tous puissent expérimenter en toute sécurité.

L'ENCADREMENT ET LA SÉCURITÉ

L'équipe pédagogique se compose de :

- un directeur
- 4 animateur.trices dont un assistant sanitaire.

Ils veilleront à la sécurité physique, morale et affective des enfants pendant le séjour. Le taux d'encadrement durant ce séjour sera d'un animateur pour huit enfants pour les plus de 6 ans.

Les accueils collectifs de mineurs (séjours vacances) sont organisés dans un cadre réglementaire (code de l'Action Sociale des familles – Ministère de la jeunesse et des solidarités actives). Les activités proposées se déroulent dans le respect de la réglementation en vigueur.

LE SUIVI SANITAIRE

Traitements médicaux et visite chez le médecin

Si votre enfant prend des médicaments ou bénéficie d'un Protocole d'Accueil Individualisé, les médicaments devront être remis à l'assistant(e) sanitaire lors du départ dans un sachet avec une ordonnance à jour et le protocole détaillée de la prise en charge pour les PAI.

Les médicaments (non périmés) seront notés au nom de l'enfant.

Les ordonnances sont obligatoires, même pour l'homéopathie ou les huiles essentielles.

Sans ordonnance, nous ne pourrons pas donner le traitement à l'enfant.

Tout au long du séjour, c'est l'assistante sanitaire ou un membre de l'équipe qui se chargera de donner le traitement aux enfants concernés : aucun traitement ne pourra être laissé à disposition des enfants.

En cas d'intervention ou de consultation...

Si, durant le séjour, votre enfant doit consulter un médecin (maladie, accident...) ou si un problème survient, la direction contactera directement les parents concernés.

La Direction des Actions Éducatives avancera les frais médicaux, après le séjour, une facture vous sera adressée. L'ensemble des documents pour la prise en charge par l'assurance maladie vous sera transmis à réception du paiement.

LA COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

Le courrier

Le courrier est la forme de communication qui sera privilégiée pendant le séjour.

Très attendus par les enfants, il est conseillé aux familles d'envoyer également un courrier pendant le séjour ou de le mettre dans la valise. Il peut aussi être donné à l'équipe le jour du départ.

Les enfants enverront un courrier à leur famille s'ils le souhaitent. **Nous conseillons aux parents de joindre des enveloppes adressées et timbrées.**

Au vu des délais d'acheminement, les colis sont fortement déconseillés. Si toutefois un enfant reçoit un colis et selon son contenu, l'enfant pourra être amené à le partager avec le reste du groupe lors d'un goûter ou d'un moment privilégié.

Le message internet/ le blog

Régulièrement, un message sera rédigé et posté sur le blog du centre de vacances, accessible depuis le site internet de la ville de Fontenay-sous-Bois, rubrique / centres de vacances. Toutes les informations relatives à l'utilisation du blog sont confidentielles et seront envoyées par courrier et/ou transmises au départ du séjour.

Le séjour se déroulant dans une zone où internet est en bas débit, nous ferons notre possible pour alimenter au quotidien le blog de nouvelles et de photos.

En cas de besoin

Il n'y aura pas possibilité de joindre directement la direction du séjour. En cas d'urgence contacter la Direction des Actions Éducatives au **01 49 74 74 09**.

Si, durant le séjour, votre enfant doit consulter un médecin (maladie, accident,) ou si un problème survenait, la direction contactera directement les parents concernés.

La direction pourra également consulter les familles, dans le cas où elle aurait besoin d'informations complémentaires liées à l'accueil de votre enfant.

INFORMATIONS DIVERSES

L'argent de poche

Toutes les dépenses liées au fonctionnement du centre de vacances sont incluses dans la participation aux frais de séjours. L'argent de poche reste donc facultatif et n'a que très peu d'utilité (achat de carte postale, timbres, etc.). Par conséquent, il est limité à 15€ sur ce séjour.

Objets personnels

Ils sont déconseillés et ne peuvent être apportés que sous la responsabilité individuelle de chaque participant.

En cas de perte, vol ou de détérioration, ils ne sont pas pris en charge par les assurances.

Si les enfants veulent prendre des photos pendant le séjour, nous vous recommandons d'utiliser un appareil photo jetable.

Le téléphone portable :

Sur ce séjour, les jeunes pourront utiliser leurs téléphones en journée. Ils leurs seront donnés le matin au moment du départ en navette et seront récupérés au moment de passer à table le soir. L'objectif est de leur permettre de prendre des photos le long de la journée sur les pistes, sans pour autant impacter leur sommeil, très important sur un séjour hivernal.

Il est toutefois demandé aux jeunes de ne pas le sortir la journée sur les temps d'animation, sur les temps de repas et sur les temps de vie collective sur le camp.

Il est également rappelé aux jeunes en début de séjour que le droit à l'image s'applique dans un centre de vacances et qu'il faut par conséquent en avoir l'autorisation pour prendre des photos d'un membre du groupe.

Une attention toute particulière sera portée à ce que l'utilisation des téléphones n'impacte pas les temps de vie collective. Le directeur se réserve le droit de confisquer les téléphones en cas d'effraction à ces principes généraux.

Précisons également que le téléphone n'est absolument pas nécessaire sur ce séjour, et que le risque de casse, notamment à ski, est important. Il est donc préférable de l'oublier à la maison pour cette petite semaine hors du temps...

Linge et trousseau

Il est important de bien marquer le linge. Les enfants en bas âge ne reconnaissent pas toujours leurs vêtements. De même, les enfants/jeunes peuvent avoir des vêtements similaires. Le nom de l'enfant sur l'étiquette du vêtement est suffisant.

Il est également déconseillé d'acheter des vêtements neufs ou de mettre des vêtements de marque ou de valeur (financière et/ou affective).

Nous demandons aux parents de respecter le trousseau (disponible sur internet dans la rubrique « ***Découvrir les séjours*** »), les recommandations de la direction de séjour et de ne pas surcharger les valises des enfants.

Il n'y aura pas de lessive organisée pendant les séjours d'hiver.

LE VOYAGE

Aller

Le RDV est fixé à 6h15 le dimanche 16 février, dans la cour de l'école Romain Rolland. Nous partirons en car en direction de la gare de Lyon, où nous prendrons le train de 8h08 à destination de Cluses. Un bus nous emmènera sur les derniers kilomètres nous séparant du centre de vacances, ou nous comptons arriver vers 15h30.

Le pique-nique du midi est fourni, mais n'hésitez pas à prévoir un petit encas à manger dans le train, la matinée est parfois longue...

Retour

Le chemin inverse nous attend. Le départ du centre se fera après le déjeuner du samedi 22 février, pour prendre le train de 17h14 à Cluses. Nous arriverons ensuite à la gare de Lyon, puis à l'école Romain Rolland aux alentours de 23h.